

au nom du grand *Charles* cette épithète même de *grand*, en a-t-on fait deux mots ? Non : on a dit *Charlemagne*. Disons donc de même *Louis-le-Grand*, *Louis-le-Désiré*, *Charles-le-Simple*, etc. Là est la vraie tradition, la tradition raisonnable et raisonnable.

9.—Nous ne concluons pas autrement pour une foule d'expressions du même genre, mutilées aussi, bien à tort.—Un *aide-de-camp* n'est point un *aide* quelconque dans un camp ; c'est un titre, un grade, qui se rend par des mots inséparables.—Un *château-fort* n'est pas simplement un fort château, c'est encore quelque chose de particulier et de tout spécial. Ecrivez, comme fait l'Académie (depuis 1835), comme font MM. les correcteurs à sa suite, "Un château fort ancien", et dites-moi si vous comprendrez qu'il s'agit d'une citadelle. Vous entendez un château très-ancien, rien de plus. "Un château fort bien situé" : *fort* se rapporte-t-il à *château* ou à *bien* ? L'équivoque n'est plus possible avec le trait-d'union : "Un château-fort ancien ; un château-fort bien situé." C'est ainsi qu'on écrivait il y a trente ans, et il y faut revenir.—Un *compte-rendu* : trait-d'union toujours. Qu'un fermier, un homme d'affaires, un gérant, apporte et vérifie son compte, il y aura évidemment *compte rendu* : est-ce ce que nous avons voulu dire ? Non. Un *compte-rendu* n'est point cela ; c'est un travail d'un autre genre, presque toujours littéraire, embrassant toutes les espèces d'actes humains, les productions de l'esprit comme les autres. Si j'écris "un *compte rendu exact*," et je puis avoir à écrire quelque chose comme cela tous les jours, qui saura au juste ce que j'ai voulu marquer ? S'agit-il d'un compte qui avait des erreurs et qu'on a rectifié ? C'est possible : alors point de trait-d'union. Mais si je veux dire ce qu'on entend ordinairement par *compte-rendu*, j'écrirai *compte-rendu exact*, et la confusion sera impossible.

10.—Exampons ces trois mots : *Esprit-fort*, *Grand-maître*, *Chêne-vert*. Sur eux aussi l'ignorance a promené son niveau.—Un *esprit-fort* est-il un *fort esprit* ? Non certes : demandez plutôt à *La Bruyère* et à *Bossuet*, dans leurs fameux passages, présents à toutes les mémoires. Or, le trait-d'union ajouté là autrefois n'était qu'une charmante ironie, le sel gaulois de nos vieux pères, et nous-mêmes, dans la conversation, nous y attachons la même idée. Ecrivez maintenant à la suite de nos habiles nivelleurs, "Un esprit fort entêté" : encore une fois à quoi se rapportera *fort* ? qualifie-t-il *esprit* ? marque-t-il le superlatif d'*entêté* ? L'écrivain devra donc insérer une note au bas de la page et dire à son lecteur : "Cher Monsieur, faites-moi la grâce de bien retenir qu'ici j'applique *fort à esprit*, non à *entêté*" ; ou réciproquement ? Tous ces quiproquos s'évitent par le simple trait-d'union : *Esprit-fort* : et c'est ainsi que tout connaisseur, tout ami de la langue écrira.—Et *Grand-maître* ! La différence est énorme entre un *grand-maître* et un *grand maître*. Raphaël, Titien, Flandrin et Ingres de nos jours, ont été certainement de *grands maîtres*, mais est-ce dans le même genre et au même titre que Pierre d'Aubusson, par exemple, et que tous les *grands-maîtres* de Malte, de Calatrava ou de St.-Jacques ? Qui ne voit la nécessité d'un signe distinctif dans ces expressions ? Ce signe, c'est le trait-d'union, et il est complet. Le *grand maître* Jacques Molay cessera d'être un *grand-maître*, et Michel-Ange ne sera pas davantage un *grand-maître*.—Un *chêne vert* n'est point un *chêne-vert*, Messieurs de l'Académie : malgré votre autorité, nous affirmons que tous les *chênes* sont *verts* dans certaines saisons, sans pour cela devenir des *chênes-verts*, espèce à part qui peut très-bien n'avoir pas un seul représentant dans une forêt entière de chênes en pleine verdure. L'Italie n'a guère que des *chênes-verts*, nos contrées n'ont guère que des *chênes* *verts* en été, dépouillés en hiver.

Quelques autres observations termineront cet article au prochain numéro. Qu'on veuille bien remarquer que nous n'inventons aucune règle nouvelle : nous plaidons pour le maintien des règles anciennes ; nous réisons, autant qu'il est en nous, contre une décadence progressive et malheureuse qui découronne notre orthographe et notre langue.

Continuons et achevons aujourd'hui ce qui concerne ce signe.

11.—Si l'adjectif *grand* prend le trait-d'union dans les noms historiques qu'il qualifie, *Alexandre-le-Grand*, *Louis-le-Grand*, etc. (aussi bien que les autres qualificatifs dans *Pépin-le-Bref*, *Charles-le-Bien-Aimé*, *Louis-le-Gros*, etc.), il convient de lui appliquer la règle en plusieurs autres cas analogues. *Grand-séminaire*, par exemple, écrit ainsi, a une signification spéciale, de même que *petit-séminaire*. Un *petit-séminaire* peut être fort *grand* comme bâtiment ; le visiteur dira qu'il a vu "un *grand séminaire*" : et pourtant est-ce bien ce qu'on appelle un *grand-séminaire* ? Réciproquement, le *grand-séminaire* d'un diocèse est souvent un *fort petit* édifice.—Ainsi de *grand-cordon* désignant une dignité, un grade, et non pas un *cordon* d'une longueur quelconque. Le *Moniteur* lui-même en est à nous dire d'un général ou d'un maréchal qu'on l'a fait *grand cordon* de la Légion d'Honneur : merci du compliment ! Un homme ne saurait passer à l'état de *cordon*, grand ou petit. Si l'on écrit, ainsi que l'orthographe l'exige, *grand-cordon*, je ne vois plus rien que ce qui est dans l'intention du rapporteur, une dignité de premier ordre.—Ainsi encore de *grand-amiral* : on peut être de longues années un amiral célèbre, un "grand amiral", sans pour cela posséder le grade de *grand-amiral*. En d'autres termes, ce que nous avons remarqué pour *grand maître* (Raphaël) et pour *grand maître* (Jacques Molay) s'applique ici de tout point.

12.—*Amour propre* s'écrira de deux manières, selon le sens qu'on y attache, sens assez mal défini dans les divers dictionnaires. Si j'entends, comme on le fait le plus communément, une pointe d'estime personnelle et de vanité, je dirai *amour-propre* avec trait-d'union : "Cet homme ne souffre pas une observation, son *amour-propre* se révolte aussitôt." Mais s'il s'agit d'un principe de délicatesse, de mollesse de vie, d'amour pour sa propre personne, le trait disparaît : "Celui qui s'aime trop lui-même, qui cède à un *amour propre* de tous les instants, n'a d'attentions, de préoccupation, de soins, que pour éviter le travail, la peine, le dévouement aux autres." C'est surtout dans les traités de morale que cette règle trouve son application.

13.—Tout cimetière, tout lieu bénit, est une *terre sainte* : "Il a été inhumé en *terre sainte*." Pour indiquer la Palestine, je mettrai *Terre-Sainte*, deux majuscules et le trait : c'est alors un nom propre, indivisible.

14.—Même observation pour les noms de baptême. On écrira mal "Charles, Victor, Auguste Duparc" : il faut *Charles-Victor-Auguste*, puisque ce ne sont pas trois personnages différents et qu'on ne fait point là d'énumération. Cette faute se rencontre dans certaines écoles et maisons d'éducation, au tableau des places ou au palmarès.

15.—On met le trait-d'union à *cordon-bleu*, *bas-bieu*, indications spéciales où la question de couleur n'est point pour rien. On le mettra à *commissaire-priseur* : un commissaire des douanes, de la marine, de la police, etc., aura beau savourer son macouba, du matin au soir, il sera bien un *commissaire priseur*, très-priseur, mais c'est tout. Les amateurs de calembours se lanceront, en conversation, dans leurs équivoques chères ; l'orthographe a d'autres soucis et d'autres devoirs.

16.—Le *parti-pris* ne sera point confondu avec un *parti pris*. "C'est pour vous un *parti-pris*" exprime autre chose que "Le *parti pris* depuis longtemps nous a réussi médiocrement." Dans ce dernier exemple, je vois un substantif et un participe ; le premier me présente un substantif composé, unifié ; ici un état habituel de l'esprit, là une détermination actuelle, spéciale, momentanée le plus souvent. Je puis bien avoir un *parti pris* et déterminé, sans être un homme de *parti-pris* : cela est évident.

17.—Tout cela est si bien dans l'esprit de la langue et de l'orthographe françaises, amoureuse de la clarté avant tout, qu'on a maintenu le trait (une des nombreuses anomalies de l'Académie) dans *c'est-à-dire*, l'expression assurément qui devrait et pourrait le mieux s'en passer. *C'est-à-dire* forme trois mots distincts, séparables si l'on veut : pourquoi donc l'épargner ? C'est que, dans la réalité, ces trois mots sont unis par le sens, sont une sorte de préposition. Nous demandons simplement